

LE POINT SUR LES NÉGOCIATIONS : LES PROCHAINES ÉTAPES

Le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) a ordonné aux travailleurs et travailleuses des postes de reprendre le travail le 17 décembre 2024. Il s'agit d'une violation flagrante de nos droits protégés par la *Charte*. Nous tenons à remercier du fond du cœur les travailleurs et travailleuses de partout au pays qui ont fait d'énormes sacrifices et qui se sont serrés les coudes sur les lignes de piquetage pour défendre de bons emplois, des salaires justes et un service postal fort.

Nous avons attendu bien trop longtemps pour obtenir une solution à nos problèmes dans le cadre des négociations collectives. Et une fois encore, le gouvernement est intervenu, faisant pencher la balance en faveur de l'employeur. Son intervention aura pour conséquence de nous faire attendre encore plus longtemps et d'ajouter des enjeux à la table de négociation. Nous respecterons le processus imposé par le ministre du Travail, mais nous ne baissons pas les bras. Le Syndicat a dénoncé sans détour le recours à l'article 107 par le ministre, mesure qu'il juge illégale parce qu'elle contrevient aux droits prévus par la *Charte*. Nous nous battons devant le CCRI et les tribunaux pour obtenir justice.

À venir : Commission d'enquête sur les relations du travail

Les directives du ministre du Travail au CCRI comprennent la mise sur pied d'une commission d'enquête sur les relations de travail, en vertu de l'article 108 du *Code canadien du travail*. Le ministre a nommé William Kaplan à la tête de cette commission.

La commission a un mandat large. Elle doit :

- examiner les enjeux empêchant le Syndicat et l'employeur de parvenir à des conventions négociées;
- formuler des recommandations sur les changements à apporter aux conventions collectives actuelles;
- formuler des recommandations sur tout autre changement à apporter;
- formuler des recommandations sur la structure, les droits et les responsabilités du Syndicat et de l'employeur en matière de négociation collective.

Les enjeux relatifs aux changements visant la structure de Postes Canada vont rendre les négociations encore plus difficiles. Le rapport du commissaire doit être remis le 15 mai 2025, une semaine avant la nouvelle date d'échéance des conventions collectives de l'unité urbaine et de l'unité des FFRS.

L'équipe de négociation du Syndicat a prévu des rencontres avec le commissaire Kaplan. Au cours des prochains mois, nous vous communiquerons régulièrement des mises à jour sur l'avancement des travaux de la commission.

La lutte continue

Une fois de plus, le droit de grève et le droit à la négociation collective des travailleurs et travailleuses des postes, pourtant enchâssés dans la *Charte*, ont été bafoués.

Devant cette énième intervention abusive du gouvernement, les travailleurs et travailleuses des postes tiennent bon et continuent la lutte pour la négociation de bonnes conventions collectives bien méritées.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

